

Réunion du 27 mai 2026

Procès-verbal N° 40

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : MM. Jean-Claude PIBOIN, Lionel ERAY, Bernard MAY

Excusés : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Eric GADAT, Guy MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

RAPPEL : à compter du 1^{er} mars 2026, les rencontres seront programmées à 15h et les levers de rideau à 12h30.

La commission rappelle que toute demande de report de match doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

1 – MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Départemental 1

VAUZELLES 3 / CLAMECY 2, match n°53963478 du 31/05/2026

Demande du club de VAUZELLES de programmer cette rencontre à 15h00 du fait de la tenue d'un match U16R2 à 12h sur le stade des Ateliers. Accord de la Commission.

2 – FORFAITS

Départemental 3 poule A

TANNAY 1 / PREMERY 1 – match n°53960274 du 24/05/2026

Forfait déclaré de PREMERY.

Match perdu 3-0, -1 point.

Amende 90€.

MONTIGNY 1 / VARZY 2 – match n°53960277 du 24/05/2026

Forfait déclaré de VARZY.

Match perdu 3-0, -1 point.

Amende 90€.

3 – COURRIEL

- Du club de LORMES pour l'organisation de son tournoi seniors le 13 juin 2026.
- Du club de VARZY pour l'organisation de son tournoi seniors le 5 juillet 2026.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – COURRIEL

- De M. MANORE Mathys, arbitre de la rencontre Critérium Féminin poule Elite, E. CORBIGNY / BRASSY indiquant avoir inscrit un score erroné sur la FMI. Le nécessaire a été fait par le secrétariat (E. CORBIGNY (4/2) BRASSY).

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 3 JUIN 2026 A 17H15.

Le Président
PINGUET Michel



Le secrétaire,
Jean-Claude PIBOIN

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.